



COMMUNICANTES



Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon
—
Collégiale Saint-Just

Numéro 120 – Janvier-Février-Mars 2019 – 1 euro



"LES DERNIERS SERONT LES PREMIERS "

Bien chers fidèles,

En changeant de cycle liturgique, nous entrons dans la préparation lointaine de la Semaine Sainte et de Pâques. Le temps n'est donc plus à la joie de Noël mais à la pénitence pour nos péchés. L'ombre de la croix se profile.

Comme nous le disait l'évangile du dimanche de la Septuagésime « *les derniers seront les premiers et les premiers seront les derniers.* » Tout le mystère pascal est contenu dans cette parabole des ouvriers de la onzième heure. Sur la croix sanglante, Jésus sera considéré comme le dernier des hommes. Pourtant

il triomphera par sa résurrection ; quant à ses accusateurs, ils seront lourdement châtiés, « *les derniers seront les premiers et les premiers seront les derniers.* »



La vie des hommes est remplie de ce paradoxe et, bien souvent, la logique divine échappe à la raison humaine. La sagesse de Dieu est folie pour les hommes. Et le refus de cette Providence est en grande partie à l'origine du développement en Occident de l'athéisme qui est l'avènement de la raison critique. Peu à peu, la religion a dû, et doit encore, se plier aux limites de la simple raison. La science ne cesse de démontrer que l'homme n'est qu'une poussière dans l'univers. Chacun de nous est minuscule à l'échelle de la Terre et la Terre, elle-même, est minuscule dans le système solaire.

Oui, l'homme n'est rien, il est un grain de sable dans l'univers mais dans la sagesse de Dieu, dans la folie de la croix, c'est l'âme qui donne à l'homme ses véritables proportions. Et c'est à cause d'elle que ce qui se passe sur cette terre, infiniment petite, a malgré tout une importance capitale puisque le Christ est mort pour chacun de nous.

C'est la mission de l'Eglise de proclamer cette folie de Dieu, cette bonne nouvelle de l'Evangile qui fait que chacun sait ce qu'il a coûté personnellement au Fils de Dieu. Nous ne sommes que poussière mais le Très-Haut, le Seigneur tout-puissant, nous dit à chacun ce qu'il a dit au prophète Isaïe : « *Tu comptes beaucoup à mes yeux, tu as du prix et je t'aime* » (Is. 43, 4).

Abbé Brice Meissonnier, fssp
Chapelain

Oraison funèbre de sœur Marie-Louise.

Le lundi 11 février, en la fête de Notre-Dame de Lourdes, nous célébrions les obsèques de sœur Marie-Louise, pieusement décédée le 5 février dernier. C'est monsieur l'abbé Roseau, qui fut pendant plus de dix ans son directeur spirituel, qui célébra la messe de funérailles et prononça l'oraison funèbre qui suit :

Mes bien chers frères,

je voudrais commencer par adresser toutes mes condoléances à la famille de sœur Marie-Louise dont nous célébrons aujourd'hui les funérailles. Je sais que vous comptiez beaucoup pour elle et que vous étiez présents dans chacune de ses prières.

Je voudrais aussi adresser mes vifs remerciements à monsieur l'abbé Meissonnier qui m'a proposé de célébrer aujourd'hui la messe de Requiem pour le repos de l'âme de notre chère petite sœur Marie-Louise. Je la connaissais bien : elle fait partie des premières âmes que le bon Dieu m'a confiées dans mon sacerdoce, et je dois dire que sans elle la vie serait différente. Je suis certain que dans l'au-delà elle ne cessera de me porter dans ses prières ainsi que tous ceux qu'elle a connus et aimés. Elle qui avait un grand amour du sacerdoce, c'est encore une grande grâce aujourd'hui qui lui est faite puisque la messe des funérailles est servie uniquement par des prêtres.

Merci également aux Petites Sœurs des Pauvres qui sont ici. Sœur Marie-Louise a été des vôtres et je sais que dans son cœur elle a toujours été avec vous.

Elle est partie si vite ! Qui s'y attendait ? Sa mort ressemble à celle que beaucoup voudraient connaître. Brusquement, sans beaucoup de souffrances, dans le calme et la discrétion. Elle était là et tout à coup elle a disparu. Du sœur Marie Louise tout craché !

Il y a peu de temps j'ai pu participer à une discussion dans un magasin. Le commerçant disait qu'il voulait mourir rapidement, sans prévenir, sans même s'en rendre compte. Comme il me demandait ce que j'en pensais, je lui ai répondu que moi aussi. A condition d'être prêt. « Être prêt ? me dit-il. *Qu'est-ce que ça veut dire ? Je ne vais pas penser toute ma vie à la mort !* »

C'est là tout le problème. C'est quoi être prêt à mourir ?

Pour ceux qui ne croient pas, la mort est un scandale, une angoisse. Alors autant profiter au maximum des plaisirs de la vie. Pourquoi se faire peur avec la mort ?

Mais pour ceux qui croient, la mort est une libération. Au-delà de la mort il y a la récompense et la vie éternelle ; le bonheur sans fin avec Dieu. La mort n'est pas un problème. Le problème c'est la vie sur la terre avec son lot de tentations, de tristesses, d'épreuves, de souffrances. Pour ceux qui vivent sur terre en la compagnie de Dieu, la mort est la promesse du bonheur sans fin, la mort c'est le repos éternel.

Sœur Marie-Louise faisait partie de ceux qui croient. Son seul problème était de répondre à l'amour de Dieu. Pour elle, la mort n'était pas un problème. Elle menait sa vie de prière et de pénitence en compagnie de saint Joseph, de la Sainte Vierge et de Jésus présent dans le Saint Sacrement de l'autel, l'Eucharistie. Le reste n'avait pas d'importance. La mort était pour elle de si peu d'importance, seule comptait la vie éternelle, qu'elle n'a pensé qu'à une seule chose à ma connaissance : faire célébrer des messes pour le repos de son âme le jour où elle quitterait la terre. Elle m'a demandé il y a plus de dix ans de célébrer un trentain de messes pour le repos de son âme le jour où elle mourrait.

C'est quoi, donc, être prêt à mourir ?

Notre Seigneur le dit dans l'Évangile : « *soyez semblables à des hommes qui attendent que leur maître revienne des noces, afin que, lorsqu'il arrivera et frappera, ils lui ouvrent aussitôt.* » (Lc 12, 36) Et Notre Seigneur de dire également : « *soyez prêts ; car, à l'heure que vous ne pensez pas, le Fils de l'homme viendra.* » (Lc 12, 40)

Être prêt ce n'est pas s'arrêter de vivre et angoisser à chaque instant à l'idée que la mort pourrait nous prendre par surprise. Non ! Être prêt c'est agir à chaque instant de sa vie de façon qu'au moment où il faudra se présenter devant le Seigneur, nous pourrions le regarder en face parce que nous aurons tout fait pour demeurer ses amis. Le Psaume 44 le dit très bien : « *Vous avez aimé la justice, et haï l'iniquité ; c'est pourquoi, ô Dieu, Votre Dieu Vous a oint d'une huile d'allégresse* » (Ps. 44, 8).

Faire le bien, éviter le mal. Aimer Dieu et vivre dans son amitié. Voilà comment être prêt.

Autant que la faiblesse humaine puisse en présumer, il me semble que la sœur Marie-Louise a vécu ainsi. Certains aspects de sa vie me permettent de le dire :

- En premier lieu sa confiance en la providence qui lui faisait prier saint Joseph avec Foi dès qu'un souci matériel se présentait, et saint Joseph ne l'a jamais laissée dans le besoin.
- En deuxième lieu, elle avait un amour immense pour la Sainte Vierge ! Il suffisait de l'entendre en parler pour s'en convaincre. Notre Dame n'a jamais abandonné ceux qui ont eu recours à elle tout au long de leur vie. Et quand tous les jours de sa vie on récite le « *Je vous salue Marie* » 50, 100, 150 fois, et même plus, on est certain que la mère de Dieu sera là au moment de la mort et arrangera tout pour qu'on soit prêt. C'est quand même une grâce incroyable que la sœur ait pu se confesser, assister à la messe et recevoir la communion, quelques heures à peine avant l'hémorragie qui l'a emportée à l'improviste. Et ce n'est pas un hasard si nous célébrons aujourd'hui les funérailles de sœur Marie-Louise alors qu'en ce 11 février l'Eglise fête Notre-Dame de Lourdes où la sœur allait en pèlerinage tous les ans. Notre Dame est d'une grande bonté en nous donnant ce petit signe de sa protection maternelle envers sa fille.
- Le dernier point qui me permet de dire que la sœur était prête, c'était son amour de l'Eucharistie et particulièrement de l'adoration

Eucharistique. Quand quelque chose allait mal, quand elle avait une épreuve ou que son âme était dans le noir, la sœur filait devant le Saint Sacrement. Elle disait que Jésus lui enlevait alors tout le noir qui était en elle et qu'elle retrouvait la lumière.

Mes bien chers frères, je ne dis pas cela pour faire le panégyrique de notre chère défunte, je ne cherche pas à la canoniser. Mais la mort soudaine de sœur Marie-Louise nous pousse à la réflexion et même à la méditation.

Sa façon de vivre nous permet de penser qu'elle s'est endormie dans la paix et que nous devons donc être plein d'Espérance. Mais en même temps, nous pouvons nous poser la question : et moi ? suis-je prêt ? suis-je uni à Dieu ?

Le Padre Pio dit un jour à un de ses fils spirituels la chose suivante : pour être uni à Dieu, il suffit de « *vivre en présence de Dieu, toujours ; faire de ta prière une conversation avec Dieu, il deviendra quelqu'un de vivant pour toi ; faire absolue confiance en Dieu ; interpréter les événements comme venants de sa main, toujours ; et enfin, malgré tout ce qui peut t'arriver de mal, tous tes ennuis, fais confiance à Dieu, parce que c'est lui qui tient les ficelles, toujours, et ça suffit !* »

Mes bien chers frères, si à notre tour nous voulons faire une bonne mort, pratiquons ce conseil de saint Padre Pio. A coup sûr nous serons prêts et, comme sœur Marie-Louise, nous ferons une sainte mort dans les bras de Marie.

Au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, ainsi soit-il

Abbé Frédéric Roseau, fssp



COMMENT BIEN VIVRE MON CAREME 2019 ?

Pour vous aider à bien vivre votre Carême 2019, nous vous proposons ces résolutions pratiques et faciles à mettre en œuvre :

RESOLUTIONS INDIVIDUELLES (en suivant les 3 piliers du carême) :

❖ La prière

Chemin de croix (vendredi à 17h45) ; chant des complies (vendredi à 19h30) ; messe en semaine ; chapelet ; angelus ; confession ; lecture spirituelle (*Carême pour les cancren à l'école des saints* : en vente à 4 € à la Procure de la collégiale).

❖ L'aumône

Un tronc est à votre disposition, à l'entrée de la collégiale, pour recueillir votre aumône, fruit d'un sacrifice (cigarettes, alcool...) qui sera reversée à une œuvre de bienfaisance catholique. Nous vous indiquerons laquelle le premier dimanche de Carême. Pensez aussi à l'offrande de Carême (enveloppe dans le Communicantes).

Visiter une personne seule ou malade, de sa famille ou de son entourage.

❖ La pénitence

Nourriture, tabac, alcool, internet, écrans, dîners mondains tout particulièrement les vendredis de Carême.

RESOLUTIONS COMMUNAUTAIRES :

- ❖ Arriver, non pas à l'heure, mais en avance à la messe.
- ❖ Participer à la messe, en particulier, en suivant dans un missel ou en chantant. Des livrets sont à votre disposition à l'entrée de la collégiale.
- ❖ À la sortie de la messe, aller saluer un paroissien que vous ne connaissez pas encore et ne pas toujours rester avec les mêmes.

- ❖ Avoir assisté, au moins une fois pendant le Carême, au chemin de la Croix, le vendredi ; au salut du Saint Sacrement, le dimanche ou le premier vendredi du mois ; participer à la récitation du chapelet à la collégiale avant les messes de semaine.

ET LES EXTRAS !

- ❖ Récollections de carême : samedi 23 mars pour les hommes ; samedi 30 mars pour les femmes.
- ❖ Pèlerinage nocturne pour la France : dans la nuit du vendredi 12 au samedi 13 avril.

PRIERE POUR LE CAREME

Ô Jésus, mon Seigneur et mon Sauveur, pendant ce Carême, je veux m'unir à vous, priant et jeûnant au désert, à vous qui avez voulu souffrir et vous humilier pour moi.

Par votre solitude et votre silence, détachez-moi des créatures et attirez-moi à vous.

Par votre faim et vos privations, ouvrez-moi à vos grâces et dilater mon désir de vous.

Par vos tentations et vos souffrances, fortifiez-moi dans mes combats.

Et par votre retour en votre vie publique, apprenez-moi à vivre avec vous et en vous, afin que dans le monde et les épreuves, rempli de vous et de votre vie, je ne rayonne que vous et votre joie.

Ainsi soit-il.

Bon et saint carême 2019 !

PUBLICATION DE LA DATE DE PAQUES

ET DES FETES MOBILES DE L'ANNEE 2019



Dans le rit romain, le jour de l'Epiphanie, le diacre fait, selon la tradition et l'usage du Pontifical Romain, la publication de la date de Pâques après le chant de l'évangile :

« Vous avez su, Frères très chers, par la miséricorde de Dieu qui nous a été annoncée, que nous avons été comblés par la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; ainsi de même, nous vous annonçons la joie qui nous sera procurée par la Résurrection de notre même Sauveur.

- ❖ Le 17 février sera le dimanche de la Septuagésime.
- ❖ Le 6 mars sera le jour des Cendres et le début du jeûne très sacré du Carême.
- ❖ Le 21 avril sera la Sainte Pâque de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que vous célébrerez avec joie.
- ❖ Le 30 mai sera l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ.
- ❖ Le 9 juin sera la fête de la Pentecôte.
- ❖ Le 20 du même mois sera la fête du Très Saint Corps du Christ.
- ❖ Le 1^{er} décembre sera le premier dimanche de l'Avent de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui est l'honneur et la gloire, dans les siècles des siècles. Amen. »

ORDO LITURGIQUE

Mars 2019 – Mois de saint Joseph

Dimanche 3 mars

Dimanche de la Quinquagésime, 2^{ème} classe violet

Lundi 4 mars : de la férie, 4^{ème} classe violet

Mardi 5 mars : de la férie, 4^{ème} classe violet

Mercredi 6 mars

Mercredi des Cendres, 1^{ère} classe cendré

Jeudi 7 mars : Jeudi après les Cendres (Férie), 3^{ème} classe cendré

Vendredi 8 mars : Vendredi après les Cendres (Férie), 3^{ème} classe cendré

Samedi 9 mars : Samedi après les Cendres (Férie), 3^{ème} classe cendré

Dimanche 10 mars

Premier Dimanche de Carême, 1^{ère} classe violet

Lundi 11 mars : Lundi de la première semaine de Carême, 3^{ème} classe cendré

Mardi 12 mars : Mardi de la première semaine de Carême, 3^{ème} classe cendré

Mercredi 13 mars : Mercredi des Quatre-Temps de Printemps, 2^{ème} classe cendré

Jeudi 14 mars : Jeudi de la première semaine de Carême, 3^{ème} classe cendré

Vendredi 15 mars : Vendredi des Quatre-Temps de Printemps, 2^{ème} classe cendré

Samedi 16 mars : Samedi des Quatre-Temps de Printemps, 2^{ème} classe cendré

Dimanche 17 mars

Deuxième Dimanche de Carême, 1^{ère} classe violet

Lundi 18 mars : Lundi de la deuxième semaine de Carême, 3^{ème} classe cendré

Mardi 19 mars

Saint Joseph, Patron de l'Église universelle, 1^{ère} classe blanc

Mercredi 20 mars : Mercredi de la deuxième semaine de Carême, 3^{ème} classe cendré

Jeudi 21 mars : Jeudi de la deuxième semaine de Carême, 3^{ème} classe cendré

Vendredi 22 mars : Vendredi de la deuxième semaine de Carême, 3^{ème} classe cendré

Samedi 23 mars : Samedi de la deuxième semaine de Carême, 3^{ème} classe cendré

Dimanche 24 mars

Troisième Dimanche de Carême, 1^{ère} classe violet

Lundi 25 mars

Annonciation de la Très Sainte Vierge Marie, 1^{ère} classe blanc

Mardi 26 mars : Mardi de la troisième semaine de Carême, 3^{ème} classe cendré

Mercredi 27 mars : Mercredi de la troisième semaine de Carême, 3^{ème} classe cendré

Jeudi 28 mars : Jeudi de la troisième semaine de Carême, 3^{ème} classe cendré

Vendredi 29 mars : Vendredi de la troisième semaine de Carême, 3^{ème} classe cendré

Samedi 30 mars : Samedi de la troisième semaine de Carême, 3^{ème} classe cendré

Dimanche 31 mars

Quatrième Dimanche de Carême, 1^{ère} classe violet/rose

Lundi 1^{er} avril : Lundi de la quatrième semaine de Carême, 3^{ème} classe cendré

Mardi 2 avril : Mardi de la quatrième semaine de Carême, 3^{ème} classe cendré

Mercredi 3 avril : Mercredi de la quatrième semaine de Carême, 3^{ème} classe cendré

Jeudi 4 avril : Jeudi de la quatrième semaine de Carême, 3^{ème} classe cendré

Vendredi 5 avril : Vendredi de la quatrième semaine de Carême, 3^{ème} classe cendré

Samedi 6 avril : Samedi de la quatrième semaine de Carême, 3^{ème} classe cendré

LA ROSE D'OR DE LA COLLEGIALE SAINT-JUST

La Rose d'or est un objet ornemental béni par le pape, généralement une fois par an, le quatrième dimanche de Carême (*Laetare*), et destiné à honorer des souverains ou des sanctuaires catholiques. Comme son nom l'indique, il représente une rose, un bouquet de roses ou un petit rosier en or massif.

La première Rose d'or aurait été offerte par le pape saint Léon IX à l'abbesse du couvent de Sainte-Croix de Woffenheim, en 1049. Elle venait remplacer, comme distinction papale suprême, la clef de saint Pierre. Cette dernière, qui avait été instituée au VIII^{ème} siècle, était en or et on y avait fait entrer un peu de limaille des chaînes du Prince des Apôtres.



La Rose d'or était traditionnellement portée en procession, de la basilique Sainte-Croix-de-Jérusalem jusqu'au palais du Latran, lors du dimanche de *Laetare*, également appelé « *dimanche de la Rose* » pour cette raison. Elle était d'abord portée par le pape lui-même. Par la suite, quand le poids de la Rose augmenta, un clerc fut chargé de cette tâche. C'est à cette occasion que le pape bénissait, dans la sacristie de Sainte-Croix, le baume du Pérou et le musc du Tonkin destinés à la Rose, avant que celle-ci ne soit portée par un ablégat à son destinataire, ou remise à un ambassadeur résident. En 1895, la charge de porter la Rose d'or fut confiée à un camérier secret de cape et d'épée.

À l'époque contemporaine, saint Jean-Paul II remit des Roses d'or à de nombreux sanctuaires dédiés à la Vierge Marie, comme celui de Lourdes ou de Guadalupe au Mexique. En 2006, le pape Benoît XVI donna la Rose d'or au

Sanctuaire de Jasna Góra (Pologne) et en 2007 à la basilique d'Aparecida, au Brésil. La dernière Rose d'or, jusqu'à présent, a été remise à la Vierge de Fatima, le 12 mai 2017 par le pape François.

La plus ancienne représentation connue de la Rose d'or (XIII^{ème} siècle) est une rose seule portant en son cœur une petite coupe ajourée contenant du baume et du musc. Avec Sixte IV, le dessin se complique : la Rose d'or représente également des tiges épineuses, des feuilles ou encore des bourgeons ; des pierres précieuses sont aussi serties dans le bijou. Par la suite, on y ajoute un piédestal et un vase. Ainsi, en 1668, la Rose d'or envoyée par Clément IX à Marie-Thérèse d'Autriche, épouse de Louis XIV, pèse 4 kilos.

La Rose d'or, si elle est un présent coûteux, revêt également une importance symbolique. Elle symbolise le Christ puisque la rose rouge symbolise sa Passion. On interprète en ce sens un verset du Cantique des cantiques : « *Je suis la fleur des champs et le lis des vallées* » (2-1), ou encore un verset du livre d'Isaïe : « *et il sortira un rejeton de la souche de Jessé, et une branche de ses racines fructifiera* ».

Voici le texte de la bénédiction utilisée par le pape :

« O Dieu, dont la parole et la puissance ont tout créé, dont la volonté gouverne toutes choses, vous qui êtes la joie et l'allégresse de tous les fidèles ; nous supplions votre majesté de vouloir bien bénir et sanctifier cette Rose, si agréable par son aspect et son parfum, que nous devons porter aujourd'hui dans nos mains, en signe de joie spirituelle : afin que le peuple qui vous est consacré, étant arraché au joug de la captivité de Babylone par la grâce de votre Fils unique qui est la gloire et l'allégresse d'Israël, représente d'un cœur sincère les joies de cette Jérusalem supérieure qui est notre mère. Et comme votre Église, à la vue de ce symbole, tressaille de bonheur, pour la gloire de votre Nom ; vous, Seigneur, donnez-lui un contentement véritable et parfait.

Agréez la dévotion, remettez les péchés, augmentez la foi ; guérissez par votre pardon, protégez par votre miséricorde ; détruisez les obstacles, accordez tous les biens, afin que cette même Église vous offre le fruit des bonnes œuvres, marchant à l'odeur

des parfums de cette Fleur qui, sortie de la tige de Jessé, est appelée mystiquement la fleur des champs et le lis des vallées, et qu'elle mérite de goûter une joie sans fin au sein de la gloire céleste, dans la compagnie de tous les saints, avec cette Fleur divine qui vit et règne avec vous, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

La Rose d'or de la Collégiale Saint-Just

Du 2 décembre 1244 au 19 avril 1251, le pape Innocent IV, venu pour le premier concile de Lyon, réside dans l'enceinte de la Collégiale Saint-Just, située alors hors les murs de la cité lyonnaise.

Pour les remercier de leur accueil, il fait don aux chanoines de Saint-Just des châteaux et baronnies de Brignais et de Vourles (raison pour laquelle les chanoines de Saint-Just portaient le titre de baron), de la seigneurie de Saint-Clément-en-Valsonne, de son calice, de sa croix et de ses vêtements pontificaux. Mais le don le plus précieux fut la fameuse Rose d'or !

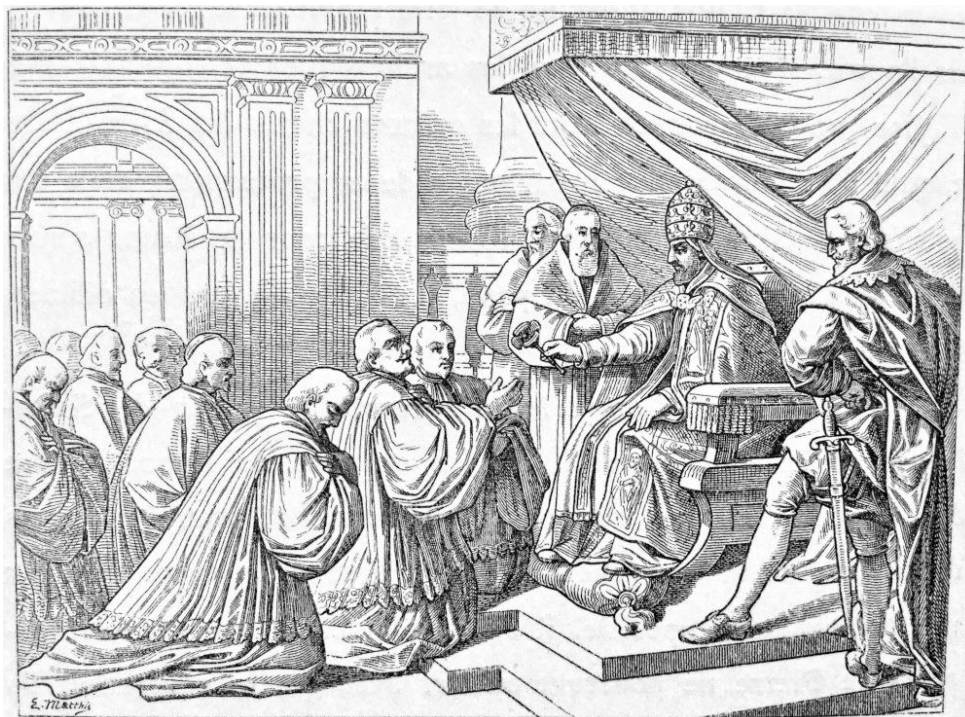
Le pape la bénit le 26 mars, 4^{ème} dimanche de Carême, 1251. Elle fut remise au chapitre le 19 avril, mercredi de Pâques, 1251, jour du départ d'Innocent IV pour Rome.

La Rose d'or de Saint-Just était surmontée d'une intaille antique (une cornaline) représentant la tête d'Hercule, symbolisant l'effigie d'Innocent IV. Elle était exposée les dimanches du temps de la Passion. Elle disparut lors du sac de la Collégiale par les Huguenots en 1562, ou bien à la Révolution puisqu'elle est mentionnée dans l'Almanach spirituel des reliquaires sacrés, en 1733.

Grâce à la générosité d'un ami italien, nous possédons depuis peu, une réplique de cette Rose d'Or pour évoquer l'admirable témoignage de reconnaissance du pape Innocent IV, et la grande histoire de notre Collégiale. **Cette reconstitution de la Rose d'Or sera bénie au cours de la Grand'messe du dimanche de *Laetare*, 4^{ème} dimanche de Carême, le 31**

mars prochain. Elle sera ensuite exposée, les dimanches de la Passion, sur le maître-autel durant la messe avant d'être conservée, tout au long de l'année, dans l'armoire aux reliques.

L'abbé Boué, curé de la paroisse Saint-Just de 1823 à 1848, acheta chez un antiquaire un tableau du XVII^{ème} siècle représentant le don par le pape Innocent IV de la Rose d'Or au chapitre de Saint-Just. Ce tableau se trouve aujourd'hui encore dans la sacristie de la collégiale !



INNOCENT IV DONNE LA ROSE D'OR AU CHAPITRE DE SAINT-JUST
(D'après un tableau du XVII^e siècle.)

En 1252, à son retour en Italie, Innocent IV envoya cette lettre aux Chanoines de Saint-Just :

Innocent Evêque, Serviteur des Serviteurs de Dieu ;

A nos fils bien-aimés, l'Obéancier, & le Chapitre de l'Eglise Saint-Just de Lyon, salut, et bénédiction apostolique.

Quoy que celuy, de qui nous tenons cette faveur, que les fidèles le servent dignement, & louablement, départe à ses serviteurs des grâces incomparablement plus grandes, qu'ils n'en peuvent mériter, ce qu'il fait par une abondance de bonté, toutefois nous désirants de rendre le peuple agréable à notre Seigneur, invitons aussi par les dons, qui sont attrayants, à savoir par des Indulgences, & par la rémission des péchés, les fidèles de JESUS-CHRIST à plaire à Dieu, afin qu'ils deviennent plus capables de recevoir les divines grâces. Comme donc nous jugeasmes à propos, quand nous séjournions à Lyon dans le Cloître de nostre Eglise de Saint-Just, de luy donner la Rose d'or, que nous tenions à la main selon la coutume, le Dimanche auquel on chante, Laetare Jérusalem, maintenant que nous avons la volonté de l'honorer de quelques présents plus considérables, & qu'aussi nous désirons qu'on la fréquente avec plus de dévotion, & d'honneur, nous confiant à la Miséricorde de Dieu Tout-puissant, & appuyés de l'autorité des bienheureux Apostres Saint Pierre, & Saint Paul, nous relachons miséricordieusement pour chaque année à tous ceux, qui étant véritablement contris, & confessés, auront visité dévotement cette Eglise le même Dimanche, & jusqu'aux Octaves de la Résurrection de nostre Seigneur, un an, & quarante jours de pénitence à eux enjointe.

Donné à Pérouse, le quatrième jour devant les Nones de Décembre, la neuvième année de nostre Pontificat l'an mille deux cents cinquante-deux.

Innocentius IV

ABM +

LES PREUVES DE L'EXISTENCE DE DIEU

OU

EST-CE BIEN RAISONNABLE DE CROIRE EN DIEU ?

Introduction

Lors de notre introduction, nous avons tenté de montrer l'importance de l'apologétique dans notre vie chrétienne et l'urgence de lui redonner sa place dans la théologie. En effet, par cette science, nous pouvons démontrer que notre foi est raisonnable et que nous devons utiliser notre intelligence pour connaître Dieu et donc l'aimer davantage.

Il nous faut donc maintenant aller à l'essentiel : prouver l'existence de Dieu.

Nous chrétiens, nous savons par la foi que Dieu existe. Mais peut-on, par l'intelligence, arriver à cette conclusion ? Peut-on convaincre un homme de bonne volonté qui ne croirait pas ?

A la suite de Saint Thomas d'Aquin, l'Eglise nous enseigne que nous pouvons aboutir à la certitude de l'existence d'un Dieu créateur de toutes choses, bien qu'il nous soit impossible de le voir avec les yeux du corps, sans toutefois pouvoir atteindre ce que Dieu est en lui-même, et que nous ne connaissons que par la Révélation.

En tant que catholiques, nous avons ce grave devoir d'être témoins et donc d'être des hérauts de l'existence de Dieu.

Cependant, il ne faut pas oublier que ce combat est difficile pour plusieurs raisons :

- l'ambiance relativiste de notre monde post-moderne entraîne une remise en question de nombreuses évidences ; nous n'avons pas le même « alphabet », ce qui est un peu difficile lorsqu'on essaye d'avoir une conversation au sujet de Dieu ;

- montrer l'existence de Dieu demande une certaine élévation de notre intelligence au-dessus des choses visibles. Il faut donc faire un effort pour savoir utiliser toutes les capacités de notre intelligence qui est faite pour atteindre l'universel (choses visibles mais aussi invisibles) ;
- la plus grande difficulté aujourd'hui est d'accepter de se poser la question car, savoir que Dieu existe, entraîne inéluctablement des conséquences dans une vie ;

Deux manières différentes d'atteindre Dieu

1. Première manière : l'intelligence

Nous pouvons atteindre Dieu par notre intelligence qui est le chemin naturel. De nombreux philosophes antiques (Socrate, Platon, Aristote) ont utilisé ce chemin pour atteindre celui que nous appelons Dieu.

Mais beaucoup n'acceptent pas le fait de pouvoir atteindre Dieu par notre seule intelligence.

C'est pourquoi l'Eglise catholique, lors du Concile Vatican I (1870), a défini de foi divine et catholique que nous pouvons prouver l'existence d'un Dieu créateur de toutes choses en partant des choses visibles. (Constitution Dei Filius).

Saint Paul lui-même nous le dit : « *Les hommes sont inexcusables lorsqu'ils ne parviennent pas à l'existence de Dieu car les perfections de Dieu sont manifestes.* » (1Rm,20)

En revanche, nous ne pouvons pas l'atteindre dans ce qu'il est en lui-même. Par l'intelligence nous n'atteignons Dieu que dans sa « surface » ; on ne peut pas aller en profondeur. Nous ne pouvons pas le connaître dans son essence qu'est la Trinité.

2. Deuxième manière : la foi

La foi est un don de Dieu, et donc gratuit et surnaturel que nous avons reçu en notre âme le jour de notre baptême.

Définition : elle est l'adhésion de notre intelligence aux vérités révélées par Dieu et transmises par son Eglise.

En comparant ces manières d'atteindre Dieu, Saint Thomas nous donne trois précisions :

- la foi nous fait connaître beaucoup plus de choses que l'intelligence. En effet, lorsque Dieu parle de Dieu, il nous enseigne ce qu'il est dans son intériorité. C'est donc par la foi que nous pouvons connaître tous les mystères de Dieu que l'homme ne peut pas deviner ; on connaît Dieu dans son intimité ;
- la foi touche un plus grand nombre d'hommes qui n'auraient pas accepté l'existence de Dieu sans la Révélation ;
- la foi nous procure aussi une vie surnaturelle ; la connaissance surnaturelle de Dieu nous sauve : « *La vie éternelle, c'est qu'il vous connaisse.* » (Jn. 17, 3)

Après avoir bien précisé ces deux manières d'atteindre Dieu, il nous faut maintenant utiliser le chemin naturel de l'intelligence pour essayer de prouver son existence.

Les preuves de l'existence de Dieu

Avant d'en arriver aux preuves philosophiques, il nous faut montrer que l'histoire vient nous apporter un appui important.

1. L'appui historique

Ce que nous pouvons constater en étudiant un peu l'histoire du monde, c'est que tous les peuples, anciens et modernes, barbares et civilisés, ont cru à l'existence de la divinité, comme une vérité incontestable.

Au-delà des croyances diverses et des pratiques variées, quelques-uns ont cru en un Dieu unique. Les autres peuples, polythéistes, placent toujours un dieu à l'origine ou au-dessus des autres.

Aujourd'hui, certains états se disent sans religion. C'est un phénomène récent. De plus, ce n'est pas parce qu'un état se dit athée que toute sa population l'est dans les faits.

L'appui historique n'est pas un argument en soi, mais vient nous conforter dans l'idée que l'existence de Dieu a toujours été admise dans le passé.

Venons-en maintenant aux preuves philosophiques.

2. Les arguments philosophiques : méthodes de notre démonstration

Ces arguments permettent d'aboutir à une vraie certitude intellectuelle.

Pour cela, nous allons suivre Saint Thomas qui a proposé 5 voies différentes pour arriver à Dieu. Notons que pour ces 5 voies, il utilise exactement la même méthode de démonstration.

Nous ne verrons dans notre étude que 2 voies. Nous laissons donc au lecteur le soin d'aller lire à sa source les trois autres preuves données par le docteur angélique : Somme Théologique, 1^{ère} partie, question 2, article 3.

La méthode en elle-même est très simple : nous partons des créatures pour aller au Créateur.

Pour cela, il faut respecter trois étapes successives :

- 1^{ère} étape : toujours partir du réel : ce que nous percevons par nos cinq sens (et ce qui est commun à tous les hommes) : le ciel, les milliards d'étoile, le soleil et les planètes, la terre, les montagnes, les arbres, les poissons, les hommes, etc.
- 2^{ème} étape : utiliser le bon sens, les évidences que nous dicte notre intelligence. C'est ce que nous appelons les principes premiers (principes d'identité, principe de non-contradiction...).

Dans notre méthode, nous allons utiliser le principe de causalité.

Ce principe nous dit que tout effet a une cause proportionnée.

Exemple : la statue (effet) a été faite par le sculpteur (cause proportionnée) ; l'œuf (effet) a été fait par la poule (cause proportionnée).

Attention : la cause doit être proportionnée avec l'effet qu'elle produit.

Exemple : si nous voyons une pyramide égyptienne, on n'envisagera pas un castor ; si nous voyons une écriture sur une feuille, on ne pensera pas à votre chat...mais bien à votre frère qui sait écrire.

Il faut que la cause soit en rapport avec son effet.

- 3^e étape : raisonner logiquement pour en tirer une conclusion.

Utilisons ces 3 étapes dans l'exemple suivant :

- observation du réel : on a retrouvé des traces de pas dans le ciment frais de la cave ;

- principe premier : principe de causalité : quelqu'un a marché sur le ciment car il y a une cause à ces traces de pas ; de plus, nous savons que le chat été enfermé dans la cave ;
- raisonnement dont on tire une conclusion : le chat est le coupable.

Il nous faut maintenant appliquer la même méthode pour montrer l'existence de Dieu.

Thèse à prouver : il existe un Dieu créateur de toutes choses, distinct de l'univers.

Nous allons ici voir deux voies différentes :

- celle qui part de l'existence des choses ;
- celle qui part de l'ordre qui existe dans le monde.

3. Argument tiré de l'existence des choses

a. Observation :

Nous voyons tout autour de nous des choses qui sont, qui existent (minéraux, végétaux, animaux). Tout ce qui existe est donc de l'être (donc distinct du néant).

b. Principe : que nous dit le bon sens ?

« Tout effet a une cause proportionnée. »

Ce que nous voyons par nos sens existe. Mais alors, quelle est la cause de l'existence de tous les êtres ?

c. Raisonnement :

Nous voyons que toute chose reçoit son existence d'un autre qui existait auparavant :

Exemple : un bébé reçoit son existence de ses parents ; l'œuf vient de la poule ; la plante vient de la graine ; l'eau est le résultat de l'assemblage d'oxygène et d'hydrogène...

Nous voyons donc que tout vient de quelque chose.

En effet, rien ne peut se donner sa propre existence car alors, il eut fallu qu'elle existe avant pour se donner l'existence, ce qui est absurde.

Il faut donc remonter cette chaîne des causes à la recherche d'une cause première : celle qui cause tout ce qui est.

2 solutions :

- 1^{ère} solution : la chaîne des causes a un début : il y a donc quelque chose qui existe par lui-même, qui n'a reçu son existence de personne, qui se suffit à lui-même : il est le principe de sa propre existence.

Quel est-il ?

Cet être premier, cet éternel existant, nous l'appelons Dieu.

Attention : Dieu est la source de l'être, mais il ne s'est pas causé lui-même. Il n'y a pas de causalité en Dieu. Il est la source jaillissante de l'être y compris de son être. C'est là où notre intelligence perd pied et où nous entrons dans le mystère.

- 2^e solution : la chaîne des causes n'a pas de début : cela implique donc que la chaîne des existants est infinie.

Mais ce n'est pas une réponse car on ne fait que décaler le problème.

« D'où vient cet œuf ? de la poule. Et cette poule ? d'un œuf... »

Peut-on remonter ainsi à l'infini, en disant qu'il n'y a jamais eu de début ?

Ce n'est pas possible. En effet, il n'est pas possible de traverser l'infini.

Exemple : en partant de 0, il n'est pas possible de compter jusqu'à l'infini. De même, il est impossible de rejoindre 0 à partir de l'infini.

Bref, s'il faut un temps infini pour arriver jusqu'à aujourd'hui, c'est qu'on n'y est jamais arrivé. Or, nous y sommes, donc cette distance entre le début et aujourd'hui est forcément finie. Il y a donc un début.

Il faut donc s'arrêter à un être qui n'a pas de cause et qui cause l'être.

Nous l'appelons la cause première : Dieu.

Mais allons plus loin : quelle est « la carte d'identité » de cet être qui ne dépend de rien ?

Rappelons qu'il y a trois sortes d'être : les choses matérielles, les idées et les esprits.

Cet Être 1^{er} ne peut pas être un être matériel (car il ne dépend pas de la matière qu'il cause).

Il ne peut pas non plus être une idée, car une idée est toujours causée par une intelligence. Or, cet Être 1^{er} premier n'est pas causé.

Il nous faut donc affirmer que cet Être 1^{er} est un esprit, seul être qui est indépendant de la matière, du temps et de l'espace.

De plus, ajoutons que cet Être 1^{er} agit sans matière préexistante : il a donc fait surgir les réalités matérielles à partir de rien : nous pouvons donc affirmer que cet Être 1^{er} est tout puissant.

Cet Être 1^{er}, cet Eternel existant, cet Être spirituel et tout puissant, nous l'appelons DIEU.

Voyons maintenant l'argument tiré de l'observation de l'ordre des choses.

4. Argument tiré de l'ordre de l'univers

a. Observation :

Nous le savons mieux que tous nos ancêtres grâce au développement de la science : il y a un ordre farouche dans tout l'univers.

Il suffit de regarder l'univers dans son ensemble (galaxies, étoiles, planètes, la terre) ou dans ses détails (abeille, fourmis, la molécule, l'atome, l'ADN) : l'univers est ordonné.

b. Principe

« Il n'y a pas d'effet sans cause proportionnée. »

En d'autres termes, pour qu'il y ait un tel ordre tout autour de nous, il faut une cause « intelligente », cause qui est proportionnée à cet ordre. En effet, *« c'est le propre du sage que de mettre de l'ordre. »*

Dès qu'il y a de l'ordre quelque part, la cause vient toujours d'une intelligence qui met chaque chose à sa place.

Et pourquoi le hasard ne peut-il pas être cause de cet ordre ?

Par définition, le hasard est ce qui est imprévu, et donc, qui n'a pas de finalité en soi. Il ne peut donc pas causer l'ordre encore moins un ordre répétitif (un ordre qui revient sans cesse depuis des millions d'années, ce n'est pas du hasard...).

c. Raisonnement

Qui dit ordre, dit cause intelligente qui a fixé ces règles permettant ainsi la pérennité de cette harmonie.

C'est pourquoi, nous pouvons conclure qu'à l'origine, le développement de l'ordre de l'univers a bien une cause intelligente. Cette cause, nous l'appelons Dieu.

Après avoir montré brièvement que nous pouvions démontrer (pour éviter répétition...?) par l'intelligence l'existence de Dieu posons-nous une question :

Pourquoi les athées existent-ils ?

Beaucoup de nos contemporains nient l'existence de Dieu ; mais pour différentes raisons.

Nous pouvons diviser les athées en deux groupes

- ceux qui ne se sont pas vraiment posé la question en raison de l'environnement (famille, société...) ; ils vivent donc dans l'ignorance.
- ceux qui y ont réfléchi et qui nient pourtant son existence.

Pourquoi ? Ont-ils des raisons de ne pas croire en Dieu ?

En soi, après notre étude, il n'y a pas de raison intellectuelle de nier l'existence de Dieu.

Mais c'est pour des raisons, non pas intellectuelles, mais morales qu'ils rejettent son existence.

On rejette l'existence de Dieu soit :

- par orgueil : on rejette toute autorité, toute dépendance (comme Lucifer : « *non serviam* ») ;
- par sensualité : mauvaises habitudes prises ; on veut donc étouffer la voix de la conscience, la voix de Dieu. Croire en Dieu demanderait de changer ces mauvaises habitudes...
- par conformisme : on règle sa façon d'agir sur celle de la majorité ;
- par révolte face au mystère du mal, de la souffrance qui est un des grands mystères pour toute vie humaine. Pour beaucoup, « si le mal existe, Dieu n'existe pas. Or le mal existe, donc Dieu n'existe pas... ».

Et la science dans tout ça ?

Notre monde athée, en abandonnant Dieu, se réfugie dans la science pour « expliquer » le monde et la vie. Mais c'est oublier que la science vient répondre à la question « *comment cela se fait ?* » et non à la question « *pour quoi cela est fait ?* »

Cependant, rappelons le mot d'un des plus grands scientifiques du XIX^{ème} siècle : « *Un peu de science éloigne de Dieu ; beaucoup en rapproche.* » (Louis Pasteur) La vraie science ne peut que nous remplir d'humilité et d'admiration devant les merveilles du monde.

A ce propos, il est intéressant de souligner que 80% des scientifiques des quatre derniers siècles avouent croire en Dieu et que beaucoup de chercheurs se sont convertis en découvrant dans leurs disciplines les mystères de la création.

Conclusion

L'existence de Dieu est la première chose à rappeler à notre monde. C'est par ce moyen que nous pouvons disposer les intelligences à recevoir le don de la foi que le Seigneur cherche à offrir à tous.

Que notre vie toute entière nous permette d'être des témoins de l'existence de Dieu. Ayons la charité de dire la vérité à nos contemporains : ils ont un droit à entendre cette vérité. Et prions souvent le Saint Esprit afin qu'il illumine notre intelligence lors de nos rencontres.

« Quand on vous traduira devant les gens des synagogues, les magistrats et les autorités, ne vous inquiétez pas de la façon dont vous vous défendrez, ni de ce que vous direz. Car l'Esprit Saint vous enseignera à cette heure-là ce qu'il faudra dire. »
(Lc.12, 12)

Abbé Côme Rabany +



PRIERE A SAINT JOSPEH

FETE LE 19 MARS

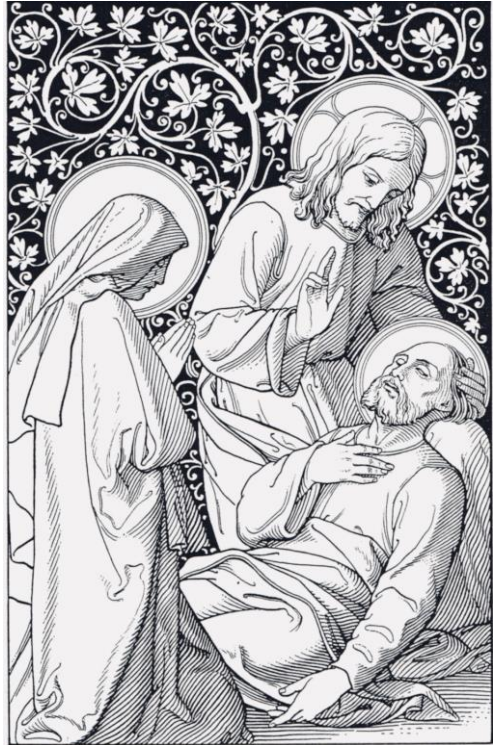
Ô saint Joseph dont la protection est si grande, si forte et si prompte devant le trône de Dieu, je mets en vous tous mes intérêts et désirs.

Ô saint Joseph, assistez-moi par votre puissante intercession et obtenez pour moi, de votre divin fils, toutes les bénédictions spirituelles par Jésus-Christ Notre-Seigneur, de telle manière qu'ayant engagé ici-bas votre pouvoir céleste je puisse offrir mes remerciements et mon hommage au Père qui nous aime.

Ô saint Joseph, je ne me fatigue jamais de vous contempler vous et Jésus endormi dans vos bras ; je n'ose pas approcher pendant qu'Il se repose près de votre cœur. Embrassez-Le en mon nom et baissez sa tête délicate pour moi et demandez-Lui de m'embrasser à son tour lors de mon dernier soupir.

Saint Joseph, patron des âmes du purgatoire, priez pour moi !

Ainsi soit-il



LES ABBES VOUS INVITENT... SAISON 2 !

Ces dîners ont pour but de favoriser les rencontres entre les membres de la communauté qui habitent le même arrondissement, le même secteur géographique ou la même commune. Cela aide les nouvelles familles à s'intégrer et à mieux nous connaître.

Ces dîners, qui concernent les adultes, ont toujours lieu à la Maison Padre-Pio, une fois par mois, le samedi soir à 20h30.

Une semaine avant vous serez contactés par mail afin de répartir au mieux la préparation du repas (les abbés vous invitent, mais nous vous demandons de l'aide pour le dîner !).

Afin de faciliter la répartition des groupes, il est important que les familles qui ne l'ont pas déjà fait remplissent la fiche « *constitution d'un annuaire de la communauté* » : cela nous permettra d'identifier au mieux la répartition géographique des paroissiens, ainsi que d'avoir vos coordonnées afin de vous contacter.

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à Anne-Lorraine Masson Regnault. Tel : 06 68 24 50 09. Mail : annelorraine84@yahoo.fr

Prochains dîners :

- Samedi 9 mars : Lyon 2, Craponne, Saint-Symphorien-d'Ozon, Grézieu-la-Varenne
- Samedi 30 mars : Lyon 3, Brindas, Sainte-Foy-lès-Lyon, Rontalon
- Samedi 11 mai : Lyon 7, Lyon 8, Thurins, Vaugneray, Oullins, Dardilly



ACTES DE CATHOLICITE

Naissances

- ❖ Karol Bonnin, le 6 février, 5^{ème} enfant au foyer de Monsieur et Madame Nicolas Bonnin.

Baptêmes

Sont devenus enfants de Dieu :

- ❖ Axel Dard, le 23 décembre 2018, en la collégiale Saint-Just.
- ❖ Justine Delaplace, le 27 décembre 2018, en la collégiale Saint-Just.
- ❖ Matthias Tessier, le 16 février 2019, en la collégiale Saint-Just.

Publication des bans

Il y a promesse de mariage entre :

- ❖ Mademoiselle Jehanne-Marie Sallé et Monsieur Kevin Joncour, le 27 avril en l'église Sainte-Marie-Madeleine de Marigny-en-Orxois.
- ❖ Mademoiselle Blandine Ménager et Monsieur Philémon Pascal, le 4 mai en l'église Saint-Martin et Saint-Jean-Baptiste de Chasselay.

Décès

Sont entrés dans l'Eternité :

- ❖ Sœur Marie-Louise (Elisabeth Simonet) pieusement décédée le 5 février à l'âge de 82 ans. Obsèques célébrées le 11 février en la collégiale Saint-Just.
- ❖ Madame François Philip de Laborie décédée le 7 février à l'âge de 78 ans munie des sacrements de l'Eglise. Obsèques célébrées le 12 février en la collégiale Saint-Just.
- ❖ Monsieur Michel Lorenchet de Montjamont décédé le 11 février à l'âge de 88 ans muni des sacrements de l'Eglise. Obsèques célébrées le 15 février en l'église de Moroges (71).

ANNONCES REGULIERES

Catéchismes

- ❖ Pour enfants : de 4 ans à 11 ans, les mercredis hors vacances scolaires, à la Maison Padre Pio, de 10h00 à 11h00.
- ❖ Pour les collégiens : de 12 à 15 ans, un vendredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h15 à 19h15, à la Maison Padre Pio. **Prochains cours, les vendredis 8 mars et 22 mars.**
- ❖ Pour les lycéens : de 15 à 18 ans, un mercredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h30 à 19h30, à la Collégiale Saint-Just. **Prochains cours, les mercredis 13 mars et 27 mars.**
- ❖ Pour adultes : un jeudi par mois, à 20h30, à la Maison Padre Pio. Thème de l'année : « L'apologétique ». Un tract de couleur verte est à disposition sur la table de presse précisant les dates et thèmes traités. **Prochain cours, jeudi 7 mars : « Jésus, vrai Dieu et vrai Homme ».**

Groupes des enfants de Chœur

Prochaine réunion pour le groupe « *Saint-Joseph-Marie Tomasi* », samedi 16 mars de 9h30 à 10h30 en la Collégiale Saint-Just. Renseignements : contacter Monsieur l'Abbé Meissonnier.

Groupe Saint-Joseph-Marie Tomasi

Paul Brosseau (cérémoniaire)

Etienne Brosseau

Jean-Louis Sardi

Vianney Guilleminet

Paul Arnaud

Benoît-Joseph Ascarino

Martin Ascarino

Mayeul Dard

Aymeric Dard

Jean Debay

Timothée de Villèle

Victor de Villèle

Paul Fradot

Tugduald de Closmadeuc

Erwan de Closmadeuc

Alexandre Nicolaeff

Paul de Pazanan

Henri de Pazanan

Premier vendredi du mois

Les **vendredis 1^{er} mars et 5 avril**, comme tous les premiers vendredis du mois, messe chantée à 18h45, suivie de l'adoration Eucharistique jusqu'à 22h00, à la Collégiale Saint-Just. Confessions de 20h00 à 21h00.

Rosaire pour la Vie

Les **samedis 16 mars et 20 avril** à 10h30 sur l'esplanade de la Basilique Notre-Dame de Fourvière, devant la statue du pape Jean-Paul II.

Cercle Saint-Alexandre : groupe pour étudiants et jeunes professionnels.

Réunion tous les derniers jeudis du mois à la messe de 18h45 à Saint-Just (suivie d'une instruction et d'un moment amical).

Prochaine réunion le jeudi 14 mars : conférence de Monsieur Pierre-Eric de Massia sur « *Les bases de l'économie* ».

Contact : 07 81 99 58 48 - cerclesaintalexandre@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/CercleSaintAlexandre>

ANNONCES PAROISSIALES

Mois de saint Joseph

Durant tout le mois de mars, traditionnellement consacré à la dévotion à saint Joseph, nous réciterons, à la collégiale Saint-Just devant l'autel de saint Joseph, à 18h30 du lundi au vendredi et à 10h45 le samedi, les litanies de saint Joseph. Le dimanche, elles le seront devant le Saint Sacrement exposé à 18h30.

Le mardi 19 mars à 18h45, messe chantée de saint Joseph, à l'autel de saint Joseph en la collégiale.

III^{ème} pèlerinage pour la France

Du vendredi 12 au samedi 13 avril, de l'église de Saint-Symphorien-sur-Coise à la basilique Notre-Dame de Fourvière. Rendez-vous à l'église de Saint-Symphorien-sur-Coise le vendredi 12 avril à 20h30 ou à la mi-parcours, 459 La Goyenche, 69510 Thurins, le samedi 13 avril à 2h30.

Messe à la crypte de la basilique Notre-Dame de Fourvière, le samedi 13 avril à 8h30.

Contact : pelepourlafrance@outlook.fr

Pèlerinage des mères de famille à Cotignac

Cette année nous créons au sein de notre communauté le chapitre Sainte-Jeanne-Beretta-Molla pour les mères de famille qui marcheront vers Cotignac les 24, 25 et 26 mai prochain (15 à 20 km/jour).

En mai prochain, ce seront les 500 ans de l'apparition de la Sainte Vierge dans cette terre de Provence où apparaîtra également Saint Joseph, en 1660.

L'abbé Bonnin accompagnera le pèlerinage. Renseignements par mail : pelemerescotignacstjust@gmail.com. Inscription en mars 2019. Un tract est à votre disposition sur la table de presse.

Pèlerinage des pères de famille à Cotignac

Cette année nous créons au sein de notre communauté le chapitre Bienheureux Frédéric Ozanam pour les pères de famille qui marcheront vers Cotignac les 5, 6 et 7 juillet prochain (25 km/jour).

L'abbé Rabany accompagnera le pèlerinage. Renseignements par mail : cotignacperes.stjust@gmail.com. Un tract est à votre disposition sur la table de presse.

Linges d'autel

Nous recherchons une personne soigneuse et disponible pour entretenir le linge sacré (purification, nettoyage, repassage). Depuis de très nombreuses années c'est Sœur Marie-Louise qui s'en occupait avec beaucoup de soin et de piété. Prière de s'adresser à Monsieur l'Abbé Meissonnier.

Garderie à Saint-Just : dans la perspective de l'ouverture d'une garderie (à partir de la rentrée) pour la messe de 10h00, nous recherchons des jeunes filles qui accepteraient, contre rémunération, de rendre ce service à la communauté. Prière de s'adresser à l'Abbé Meissonnier.

Ouverture de l'église le samedi après-midi : nous souhaiterions que l'église Saint-Just puisse être ouverte les samedis après-midi de 15h00 à 18h00 (en période scolaire et de Pâques à la Toussaint). Nous recherchons pour cela des personnes qui accepteraient d'assurer des permanences. C'est un bon moyen de faire connaître notre église et de faire de l'apostolat. Merci de contacter monsieur l'Abbé Meissonnier.

Lettre de nouvelles électronique

Depuis maintenant plusieurs semaines, nous envoyons par mail aux personnes qui le souhaitent, une lettre de nouvelles hebdomadaires. Elle contient les annonces, l'ordo et les horaires de la semaine et parfois les récits et les photos des événements importants de notre communauté. Si vous ne la recevez pas, c'est que vous n'êtes pas inscrit dans l'annuaire paroissial (feuilles à votre disposition sur la table de presse) ! Si vous souhaitez la recevoir, il suffit aussi de vous inscrire via notre site : www.communicantes.fr

ANNONCES PAROISSIALES SPECIALES CAREME

Durant le saint temps de Carême, Messieurs les abbés **n'acceptent aucune invitation à déjeuner ou à dîner**. Exception faite des dimanches midi et des fêtes de première classe.

- Chemin de Croix : il sera médité tous les vendredis de Carême en lieu et place du chapelet, à 17h45, à la Collégiale Saint-Just, à partir du vendredi 8 mars.
- Chant des complies : Tous les vendredis de carême à 19h30 à la collégiale.
- Récollections de Carême, à la Maison Padre Pio.
 - o Pour les hommes : samedi 23 mars de 9h à 16h, prêchée par le Monsieur l'Abbé Joseph de Castelbajac, fssp. Venir avec un pique-nique.
 - o Pour les femmes : samedi 30 mars de 9h à 16h, prêchée par le Révérend Père François Margeat, ocd. Venir avec un pique-nique.

Ornement Cendré

A partir de la messe du Mercredi des Cendres, nous emploierons, comme chaque année selon l'antique tradition de la Sainte Eglise de Lyon, l'ornement gris cendré. Son usage est très ancien dans le rite lyonnais et il est utilisé les jours de semaine pendant le Carême, aux offices et aux messes de la férie, du Mercredi des Cendres à la bénédiction du feu nouveaux le Samedi Saint (excepté le Jeudi Saint et le Vendredi Saint). Le gris cendré, dont la couleur évoque la plus grande pénitence n'est pas employé le dimanche, qui reste en violet.

« Les Croix du Concile »

A partir du lundi qui suit le premier dimanche du Carême et jusqu'à la messe de la Vigile Pascale, les deux Croix du Concile, qui se trouvent derrière le maître autel (historique cf. Communicantes n°88) seront retirées en signe de pénitence.

Mercredi des Cendres (6 mars) :

Messe avec bénédiction et imposition des Cendres à **18h45** en la collégiale Saint-Just.

Jour de jeûne et d'abstinence.

Nous recherchons des personnes pour nous aider à retirer toutes les tentures de la collégiale une heure et demie avant la messe. Rendez-vous à la collégiale à 17h15.

ANNONCES DIVERSES

- Famille de Saint-Just obligée de déménager, recherche urgemment un appartement à louer avec trois chambres - Loyer maxi 1200 € charges comprises. Étudie toute proposition mais souhaiterait se rapprocher de la paroisse - Merci de bien vouloir contacter monsieur l'Abbé Meissonnier qui fera suivre.
- Monsieur et Madame Stéphane Labouche recherchent un grand local de disponible pour entreposer des meubles en attendant de trouver une maison. S'adresser à Madame Labouche : 06 77 17 63 38.
- L'école Sainte-Jeanne d'Arc recherche des missels quotidiens « Feder » pour remplacer ceux que les élèves utilisent et qui sont, pour la plupart, en très mauvais état. D'avance nous vous remercions.
Contacter Mademoiselle Curis au 07 69 50 05 41.

Pèlerinage de Chartres 2019

L'organisation du pèlerinage de Notre-Dame de Chrétienté est à la recherche de véhicules pour le transport des pèlerins fatigués (5 places minimum).

Les pèlerins venant de Lyon en voiture peuvent la prêter à un chauffeur identifié de l'organisation (dépose le samedi matin à Notre-Dame de Paris ou le samedi midi à Igny) et la récupérer le lundi soir à Chartres.

Les véhicules seront rendus avec le même niveau d'essence qu'à la perception.

Projection du film : Syrie du chaos à l'espérance

Ce film, réalisé en sillonnant la Syrie pendant plus d'un mois, livre un témoignage marquant de la situation dans ce pays meurtri. De Damas à Alep, puis à Maaloula, Mhardeh, Homs et Kessab. Eddy Vicken et Yvon Bertorello réalisent un documentaire inédit, narré par Michael Lonsdale.

La projection du film aura lieu le mercredi 20 mars à 20h30 au campus St Paul de l'Université Catholique de Lyon

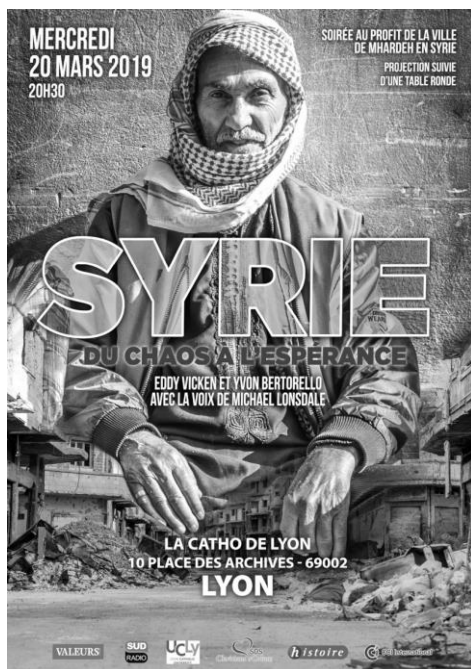
Vous êtes tous les bienvenus. Un cocktail précédera la projection, mais attention les places sont limitées. Une table ronde avec des chefs de missions, anciens volontaires et membres de SOS Chrétiens d'Orient clôturera la soirée.

Celle-ci sera au profit des familles de Mhardeh, ville de Syrie qui résiste depuis 2012 aux assauts des milices islamistes, et qui encore ces derniers jours, a connu de nombreuses attaques. Elles ont besoin de vous.

Pour vous inscrire, il suffit de rendre sur le lien :

<https://www.weezevent.com/lyon-syrie>

Amis, familles, collègues, venez passer un bon moment et soutenir la ville chrétienne de Mhardeh ! Montrons que Lyon, capitale des Gaules, est une ville qui s'engage.



Jean-Romain Guillaume

HONORAIRES POUR LES SACREMENTS

A la demande de certains d'entre vous, nous vous indiquons le montant des honoraires qui sont pratiqués dans le diocèse de Lyon pour l'administration des sacrements. Cette somme est une base de départ mais ne doit en aucun cas gêner qui que ce soit. Les prêtres ne font pas payer les sacrements mais cette offrande est une reconnaissance des fidèles pour le ministère accompli.

- Baptême : à partir de 80 €,
- Mariage : à partir de 250 €,
- Funérailles : à partir de 150 €.

DATES A RETENIR DU 2^{EME} TRIMESTRE

- ❖ Mercredi 6 mars : mercredi des Cendres,
- ❖ Samedi 9 mars : dîner de quartier,
- ❖ Mardi 19 mars : fête de saint Joseph,
- ❖ Samedi 23 mars : recollection de Carême pour les hommes,
- ❖ Samedi 30 mars : recollection de Carême pour les femmes et dîner de quartier,
- ❖ Dimanche 31 mars : bénédiction de la Rose d'Or de Saint-Just,
- ❖ Vendredi 12 et samedi 13 avril : 3^{ème} pèlerinage nocturne pour la France,
- ❖ Dimanche 14 avril : dimanche des Rameaux,
- ❖ Jeudi 18 avril : jeudi saint,
- ❖ Vendredi 19 avril : vendredi saint,
- ❖ Samedi 20 avril : samedi saint,
- ❖ Dimanche 21 avril : dimanche de Pâques.

OFFRANDE DE CAREME 2019

Vous avez trouvé dans ce Communicantes, l'enveloppe d'offrande de Carême 2019.

Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement à votre service. Voilà pourquoi l'Eglise commande aux fidèles de subvenir aux besoins du Culte Divin et de ses ministres. **Cette offrande n'est donc pas une aumône facultative mais un devoir de religion qui oblige chacun en conscience.**

Vous le savez, nous ne recevons aucune aide ni de l'état, ni du diocèse, ni de la Fraternité Saint-Pierre. Nous ne pouvons donc compter que sur les quêtes et sur vos dons. Nous avons besoin de vous !

De plus si nous voulons continuer à aménager et à embellir notre collégiale, nous aurons encore besoin de vous !

Prélèvement à la source et réduction fiscale :

Autrefois, la réduction fiscale était déduite de l'impôt à payer ; dorénavant elle est remboursée par l'Etat en deux fois, en janvier et dans l'été.

Les réductions d'impôt liées aux dons aux associations sont maintenues.

Les dons à la Fraternité effectués en 2018 ont permis d'obtenir une réduction de l'impôt à payer en 2019 : 66% du don, dans la limite de 20% du revenu imposable (inchangé).

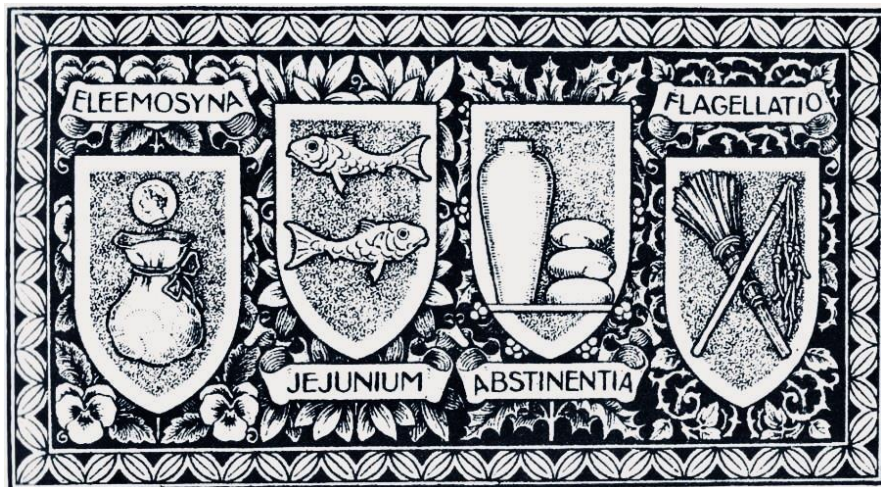
En janvier 2019 vous avez reçu automatiquement un acompte de 60% du montant de votre réduction des impôts payés en 2018 sur vos revenus 2017. Le solde de la réduction au titre des dons faits en 2018 vous sera restitué durant l'été 2019, après régularisation calculée selon votre déclaration de revenus et de dons faite au printemps.

Si vous êtes assujetti à l'IFI vous pouvez aussi nous aider (Contactez pour cela l'abbé Meissonnier).

Conscients de vos sacrifices et reconnaissants pour votre soutien, nous vous assurons de notre prière et de notre dévouement quotidien. Merci !

La messe de Pâques sera célébrée pour nos bienfaiteurs.

Vos abbés.



DONS REGULIERS PAR VIREMENT AUTOMATIQUE

La Fraternité Saint-Pierre vit exclusivement du produit des quêtes et des dons. Si vous souhaitez l'aider régulièrement, remplissez l'ordre de virement ci-dessous et transmettez-le, dûment rempli, à l'établissement bancaire tenant de votre compte. Si vous désirez recevoir un reçu fiscal ⁽¹⁾, n'oubliez pas de nous communiquer une copie du présent ordre. Merci d'avance de votre générosité.

(1) Soixante-six pourcent - 66% - du montant de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi si vous faites aujourd'hui un don de 50 euros pour aider financièrement la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt de 33 euros. Le don ne vous aura réellement coûté que 17 euros.



ORDRE DE VIREMENT

Je, soussigné (nom, prénom)
titulaire du compte : vous demande de
bien vouloir virer, le de chaque mois, la somme de €

à compter du/...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'au/...../.....
(inclus).

sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

Bénéficiaire : Fraternité Saint-Pierre - 1, ch. de petite Champagne 69340

Francheville

CL BESANCON BP07234

IBAN : FR55 3000 2010 4200 0007 9277 F40

BIC : CRLYFRPP

Date et signature :

INTENTIONS DE MESSES

Lorsque vous demandez une intention de Messe, prière de libeller le chèque au nom du prêtre qui célébrera la Messe. Ceci afin d'éviter de lourdes écritures de comptabilité. Merci d'avance.

Je prie Monsieur l'abbé :

de célébrer messe(s) aux intentions suivantes :

-
-
-

Honoraires :

- pour une messe : **17 €** ;
- pour une neuvaine (neuf messes) : **170 €** ;
- un trentain grégorien : **565 €** (du nom du pape saint Grégoire qui obtint la délivrance de l'âme d'un moine au purgatoire par 30 jours consécutifs de messes)

Je joins un chèque à l'ordre du prêtre par lequel je souhaite faire célébrer ces messes

Bulletin Périodique Communicantes

Edition et impression

FSSP Lyon : 1 chemin de la Petite
Champagne 69340 Francheville.

Directeur de la publication

Abbé Brice Meissonnier.

Responsable de la rédaction

Abbé Brice Meissonnier.

Prix de vente : 1 euro.

Dépôt légal : en cours.

ISSN : 2551-7031



Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre
Maison Saint-Padre-Pio

1, chemin de petite Champagne
69340 Francheville

Tél : 04 72 16 96 05 - Fax : 04 72 16 11 69
www.communicantes.fr

Abbé Brice Meissonnier - Chapelain

T : 04 72 16 11 61 M : 06 60 42 21 79 Courriel : abbemeissonnier@gmail.com

Abbé Côme Rabany - Vice-Chapelain

T : 04 72 16 11 63 M : 07 63 02 48 09 Courriel : comerabany@outlook.fr

Abbé Pierre-Emmanuel Bonnin - Vice-Chapelain

T : 04 72 16 11 62 M : 06 67 46 10 71 Courriel : pebonnin@gmail.com



HORAIRES DES OFFICES

Offices en la Collégiale sauf mention contraire.

Dimanche et jours de préceptes

- 08h30 : messe lue en rit lyonnais avec prédication
- 10h00 : Grand'messe
- 18h30 : Salut du Saint-Sacrement
- 19h30 : messe lue avec prédication

Du lundi au jeudi

- 08h30 : messe lue à la Maison Padre Pio (sauf vacances scolaires)
- 18h45 : messe lue (17h30-18h30 confessions)

Le vendredi

- 07h00 : messe lue (sauf vacances scolaires)
- 11h30 : messe lue à la maison Padre Pio (sauf vacances scolaires)
- 18h45 : messe lue ou chantée les 1ers vendredis
(17h30-18h30 confessions)

Le samedi

- 11h00 : messe lue (9h30-10h45 confessions)

COLLEGIALE SAINT-JUST : 41 rue des Farges, 69005 Lyon.